



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°33 – 3 novembre 2022

À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement à la culture



CÉRÉALES À PAILLE

Stade : Une majorité de parcelles a atteint le stade 3 feuilles / début tallage.

Ravageurs :

- Pucerons et cicadelles :

- Toujours présents dans les parcelles mais les seuils sont très rarement atteints
- Le stade tallage marque globalement la fin du risque avec une moindre sensibilité aux viroses.

- Limaces :

- Quelques observations de morsures en-dessous des seuils
- Une pousse active des céréales qui atténue les dégâts possibles de ce ravageur.

COLZA

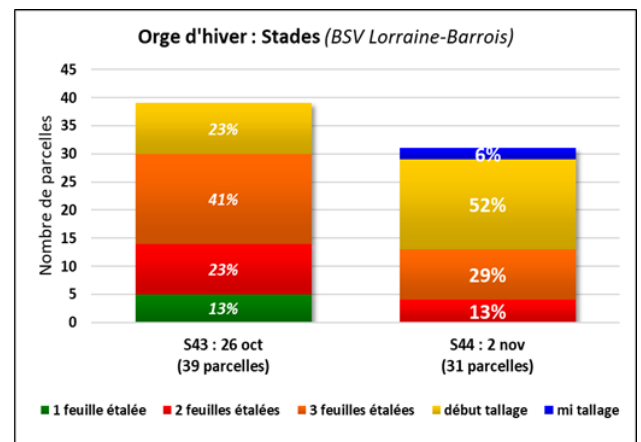
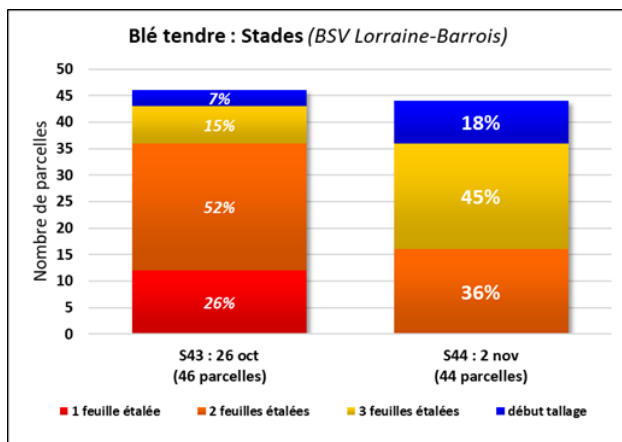
Stade : 5 feuilles au stade rosette.

Larves de grosses altises : Résultats des premiers tests Berlèses, l'infestation larvaire débute.

Charançon du bourgeon terminal : Risque en cours, en particulier sur les petits colzas.



1 Stade de culture



Les céréales profitent toujours des températures douces pour rester en croissance active et prennent une voire deux feuilles en 8 jours. Le stade tallage est atteint dans 18% des parcelles de blé et 58% des parcelles d'orge.

2 Puceron vecteur de la JNO

Le virus de la jaunisse nanisante de l'orge (JNO) est transmis par les pucerons (plusieurs espèces de pucerons sont concernées) à l'automne sur céréales.

Le virus occasionne des dégâts sur blé et orge d'hiver. La sensibilité est accrue sur les orges.

L'observation des pucerons dans les parcelles d'orge et de blé est primordiale et s'effectue jusqu'aux premières gelées significatives (plusieurs jours de suite avec températures négatives). Les pucerons ne sont pas responsables de dégâts directs, au-delà de leur niveau et durée de présence, leur nuisibilité dépend notamment de leur pouvoir virulifère et de leur capacité à transmettre les virus aux plantes. A noter que le stade tallage amorce une moindre sensibilité des plantes aux viroses, c'est pourquoi les attaques tardives sont les moins préjudiciables.

De plus en plus de variétés d'orges fourragères présentent des gènes de tolérances à la JNO qui induisent une faible expression de symptômes pour la plante infectée. Elle permet, dans les niveaux d'infestation observés sur le réseau, de s'affranchir d'une protection en végétation même si des pucerons sont observés.



Pucerons ailés et aptères de différentes espèces

❖ Pour observer :

Compter le nombre de plantes porteuses de pucerons sur 10 plantes consécutives d'une ligne de semis. Répéter cela à 5 endroits différents de la parcelle (50 plantes observées au total). Multiplier ce nombre par 2 et vous avez le % de plantes porteuses de pucerons sur votre parcelle.

a. Observation

❖ Blé tendre d'hiver :

❖ En fonction du stade

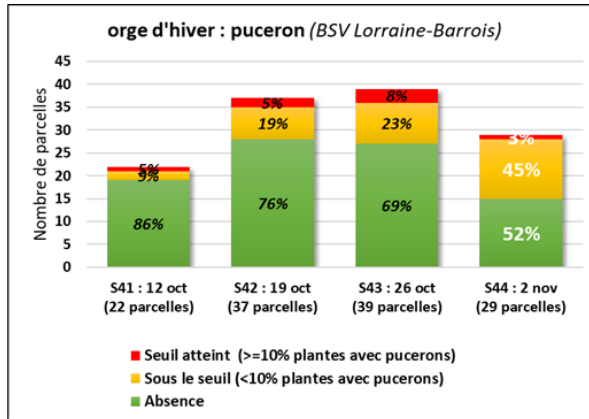
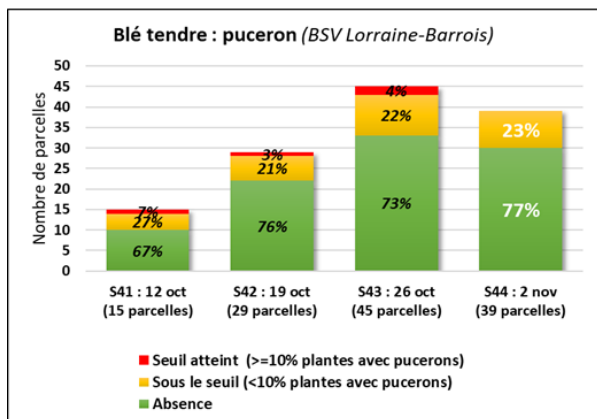
- ❖ 9 parcelles présentent des pucerons
- ❖ Aucune ne dépasse les seuils de risque de présence instantanée en lien avec le stade
- ❖ 5 parcelles s'exposent au risque de présence persistante au-delà de 10 jours.

❖ Orge d'hiver :

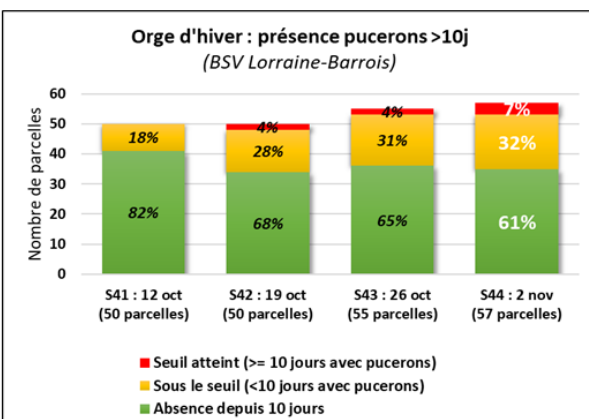
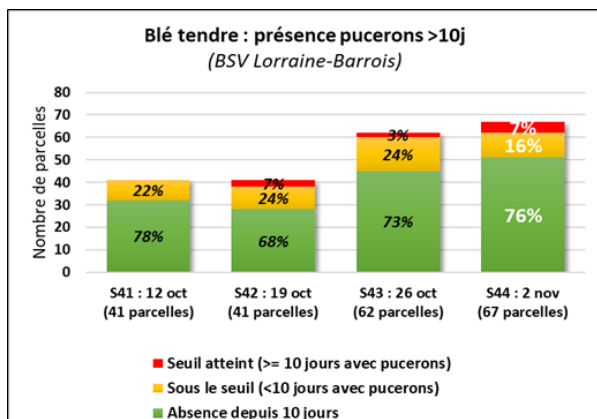
❖ En fonction du stade

- ❖ 14 parcelles présentent des pucerons
- ❖ 1 parcelle au stade début tallage présente 20 % de plantes porteuses d'au moins 1 puceron
- ❖ 4 parcelles s'exposent au risque de présence persistante au-delà de 10 jours dont 3 sur variétés non tolérantes (KWS AKKORD et KWS FARO) et une sur variété tolérante (KWS JOYAU).

❖ En fonction d'une présence instantanée (seuil 10%)



❖ En fonction d'un temps de présence



b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est lié au stade de la céréale et/ou au temps de présence sur la parcelle :

- ❖ 5% de plantes porteuses d'au moins 1 puceron au stade 1 feuille, 10% au stade 2 feuilles et 20% à 3 feuilles.
- ❖ **Plus de 10 jours consécutifs avec présence de puceron** sur la parcelle (ex : une parcelle présentant des % de plantes porteuses en-dessous du seuil, mais avec des pucerons présents sur la parcelle depuis plus de 10 jours constitue un seuil de risque en lui-même).

Pour confirmer un diagnostic, il est également possible de prélever 20 pieds (prélèvement délicat sans secousses avec la terre autour des racines) et de les placer dans un sac plastique transparent. Mis près d'une source de chaleur, les pucerons cachés seront très rapidement visibles à la surface du sac.

c. Analyse de risque

Malgré des conditions météo favorables à leur activité et à leur observation dans les parcelles lorsqu'ils sont présents, les populations de pucerons n'explorent pas même si des installations de colonies peuvent continuer à être notées. Les seuils de risque en culture (5% de pieds porteurs d'au moins 1 puceron au stade 1 feuille ; 10% au stade 2 feuilles ; 20% à 3 feuilles) ne sont que jamais atteints mais attention leur présence même faible ne doit pas être tolérée plus de 10 jours sur blé et sur variétés d'orge non tolérantes. Avec le tallage des céréales, le risque virose s'estompe sur le réseau, y compris pour les semis les plus tardifs en l'absence de réelle colonisation des semis précoces.



En résumé :

Un risque en baisse avec la pousse active des céréales. Seule une présence persistante de plus de 10 jours avec installation de colonies doit être surveillée sur variétés de blé et d'orge non tolérantes, n'ayant pas encore atteint le stade tallage.

3 Cicadelles

Psammotettix alienus est l'espèce de cicadelle transmettant la maladie des pieds chétifs, ou nanisme du blé sur céréales. Le virus, nommé WDV (Wheat Dwarf Virus), inoculé par la cicadelle durant l'automne aux céréales d'hiver. La sensibilité et l'occurrence de cette maladie sont bien souvent accrues sur les parcelles de blé.

Ne pas confondre la cicadelle verte de la cicadelle beige *Psammotettix alienus* problématique pour les cultures.

La cicadelle aime les températures douces supérieures à 10-12°C et les journées ensoleillées.

Les différents critères observables :

- Taille : 4 mm
- tibias épineux,
- Coloration générale beige,
- présence d'ornementations sur la tête, sur le thorax :
5 bandes longitudinales plus claires
et sur les élytres :
- Coloration des nervures dorsales éclaircie à leurs intersections



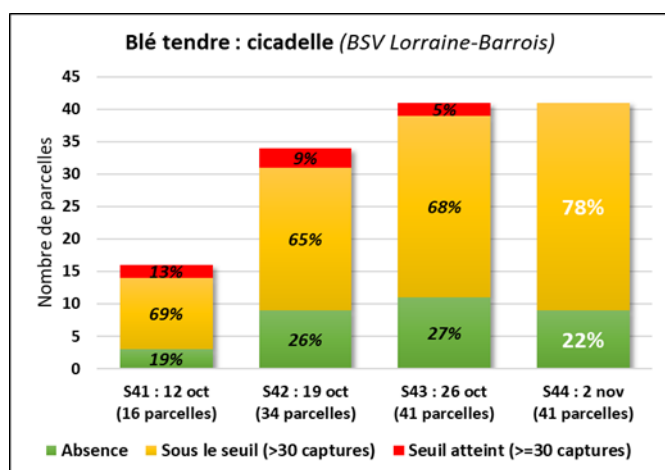
Macules dorsales réparties en zones sombres limitées aux bordures des nervures

sauf pour la macule apicale qui est entièrement assombrie

➤ Pour observer :

- Disposer des plaques jaunes engluées (format A4) dans les parcelles et les relever au moins une fois par semaine.

a. Observations



A noter que 5 parcelles d'orge ont également été suivies, aucune ne dépassant le seuil de risque

b. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque s'établit par rapport au nombre de captures hebdomadaires sur les plaques engluées. La période de sensibilité des céréales étant de la levée jusqu'à début montaison.

Risque nul : < 30 captures hebdomadaires sur piège jaune englué (21*29,7 cm A4) en culture.

- **Seuil de risque** : à partir de 30 **captures hebdomadaires**
- Risque important : entre 50 et 80 captures hebdomadaires
- Risque très important : > 80 captures hebdomadaires.

c. Analyse de risque

Tout comme les semaines précédentes, les températures restent favorables à leur activité et les cicadelles en profitent pour rester présentes sur les parcelles de céréales du réseau sans pour autant exploser en population. Le seuil de risque de 30 captures hebdomadaires n'est jamais atteint, la moyenne des captures est de 8 individus pour les parcelles de blé.

A noter pour les jours à venir que lorsque les températures passent en-dessous de la barre des 12°C, leur activité est naturellement en décroissance. Cet insecte ne possède pas de réflexe de refuge et les populations déclinent rapidement. Les températures fraîches annoncées devraient donc être un véritable frein à leur activité sur les parcelles.



En résumé :

- A la faveur des températures, les cicadelles restent présentes sur les parcelles mais sans jamais atteindre les seuils de risque
- Le retour de températures plus fraîches devrait rapidement marquer la fin du risque sur ce ravageur

4 Limaces

Les limaces ont un impact direct sur la culture en se nourrissant de la partie végétale des céréales. Les symptômes sont visibles à la levée avec des manques de levée par foyers ou par la suite sur des feuilles lacérées/effilochées/trouées (photo ci-contre). En dessous de 3-4 feuilles, en cas de dépassement du seuil de risque, les pertes de rendement sont présentes.

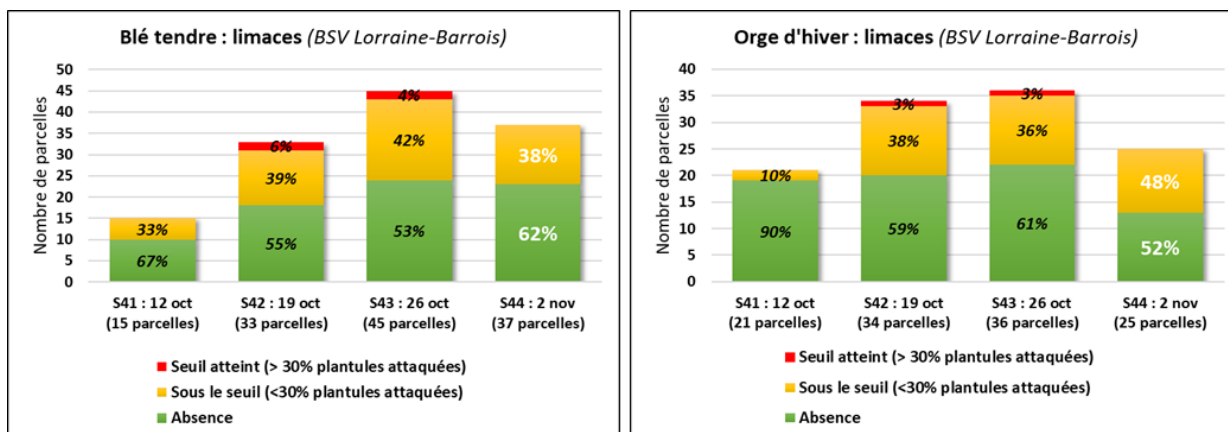
➤ **Pour observer :**

- Après la levée : Compter le nombre de plantes avec des morsures de limaces sur 5 plantes consécutives, répéter cela sur 5 endroits de la parcelle. Multiplier ce chiffre par 4 pour avoir le % de plantules attaquées.



Feuilles trouées et effilochées dévorées par des limaces

a. Observation



b. Seuil indicatif de risque

Après la levée, le seuil indicatif de risque est constitué à partir des observations faites en végétation sur le nombre de plantes présentant des morsures de limaces.

- **Le seuil de risque est de 30 % de plantes avec des morsures de limaces.**

c. Analyse de risque

Même lorsqu'elles sont présentes, la pousse très active des céréales permet de prendre de vitesse les dégâts infligés par les limaces. Les dégâts observés sont désormais à relativiser avec l'apparition de nouvelles feuilles et le tallage des céréales, stade où les céréales peuvent raisonnablement compenser les possibles dégâts occasionnés.



En résumé :

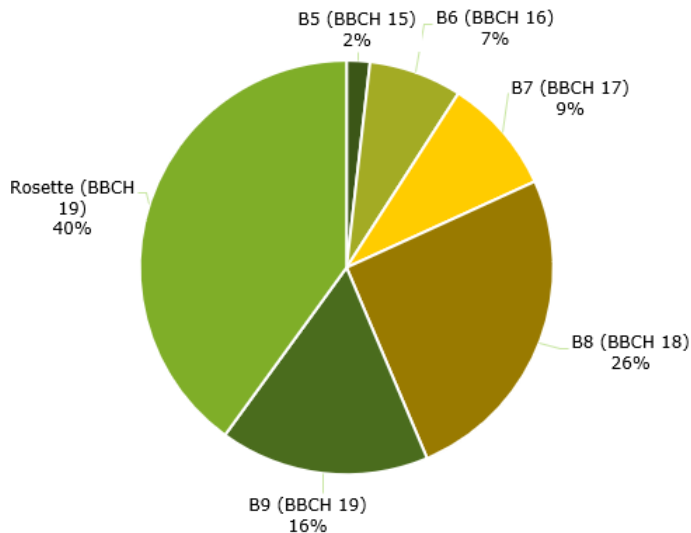
Le stade tallage marque la fin du risque vis-à-vis des limaces sur céréales. Seules les dernières parcelles semées à fort historique de présence doivent encore être surveillées.



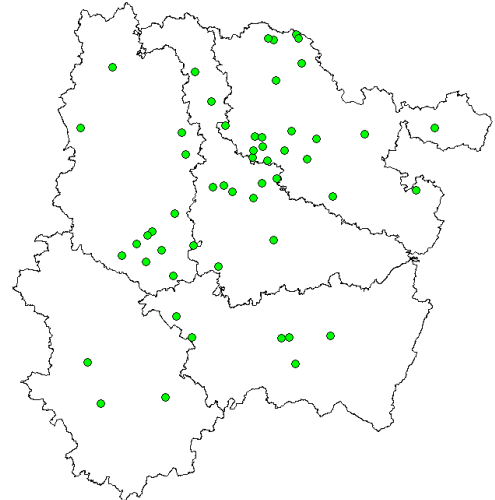
1 Stade des cultures

La majorité des colzas observés cette semaine sont à des stades compris entre 5 feuilles et rosette.

Répartition des stades du colza



Localisation des parcelles observées



2 Larves de grosses altises (*Psylliodes chrysocephala*)

Se référer au [BSV n°32](#) pour retrouver les informations portant sur la reconnaissance des larves de grosse altise et la mise en place de la méthode Berlèse.

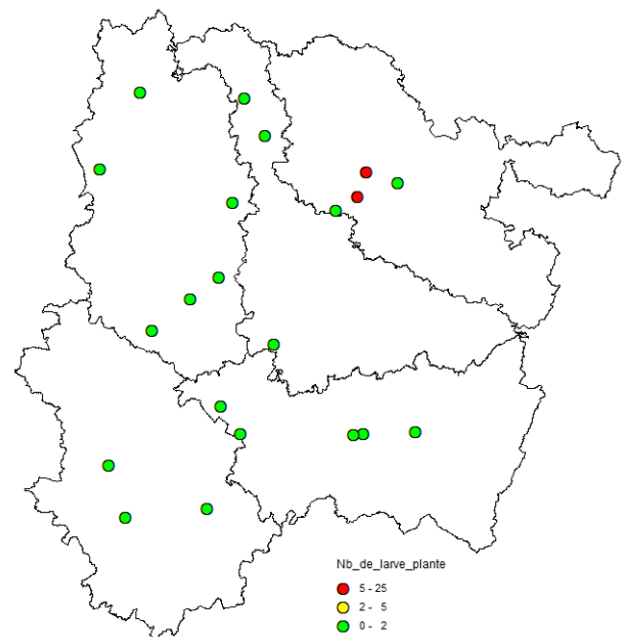
a. Observation

Cette semaine, les tous premiers résultats de Berlèses sont remontés par les observateurs du réseau.

Sur les 21 résultats saisis, la présence de larves a été observée dans 57% des tests réalisés avec des résultats très variables allant de 0,1 à 10 larves/plante (avec en moyenne 2 larves/plante). On remarque également que seules 2 parcelles dépassent le premier seuil d'alerte indicatif de 2-3 larves par plante.

De plus, 9 parcelles sur les 19 ayant fait l'objet d'une observation spécifique ont dénombré en moyenne 15,6 % de plantes porteuses d'au moins une larve.

Localisation des résultats des Berlèses (nb de larves/plante)



Commune	Code Insee	Nb moyen de larves/plante S44	Biomasse en g/pied
LUPPY	57425	10	14
BAZONCOURT	57055	8	21,5
COLOMBEY-LES-BELLES	54135	1,5	
BOCQUEGNEY	88063	1,2	
SAINT-JURE	57617	1	26,6
HATRIZE	54253	1	
CLERMONT-EN-ARGONNE	55117	0,4	
VILOSNES-HARAUMONT	55571	0,3	
MELIGNY-LE-GRAND	55330	0,24	39,8
MAINVILLERS	57430	0,1	12,6
COUVERTPUIS	55133	0,1	
AYDOILLES	88026	0,1	
GENDREVILLE	88195	0	50
VIGNEULLES-LES-HATTONCHATEL	55551	0	
DAMAS-ET-BETTEGNEY	88122	0	
EUVILLE	55184	0	
FREVILLE	88189	0	
JONCHERY	52251	0	
LANDRES	54295	0	
LEFFONDS	52282	0	
VAL-DE-MEUSE	52332	0	

b. Seuil indicatif de risque

Le risque est faible lorsque l'on dénombre moins de 2-3 larves par plante en moyenne.

Le risque est moyen à fort lorsque l'on dénombre entre 2-3 et 5 larves par plante. Le risque d'avoir des dégâts nuisibles dépend de l'état de croissance du colza à l'entrée de l'hiver et de sa capacité à engager rapidement la montaison au printemps (contexte pédo-climatique, choix variétal, enracinement).

Le risque est élevé lorsque l'on dénombre en moyenne plus de 5 larves par plante.

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire lorrain :

Infestation larvaire	Risque agronomique	Indication de risque
> 5 larves / plante	Toutes situations	Risque fort
Entre 2-3 et 5 larves / plante	Biomasse < 45 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 45 g/pied ET Croissance continue sans faim d'azote (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque moyen
< 2-3 larves / plante	Toutes situations	Risque faible

c. Analyse de risque

D'après les premières données remontées sur l'état de l'infestation larvaire débute. Le risque est pour l'instant faible dans la majorité des situations, excepté pour les deux parcelles qui dépassent le seuil de risque de 5 larves/plante.



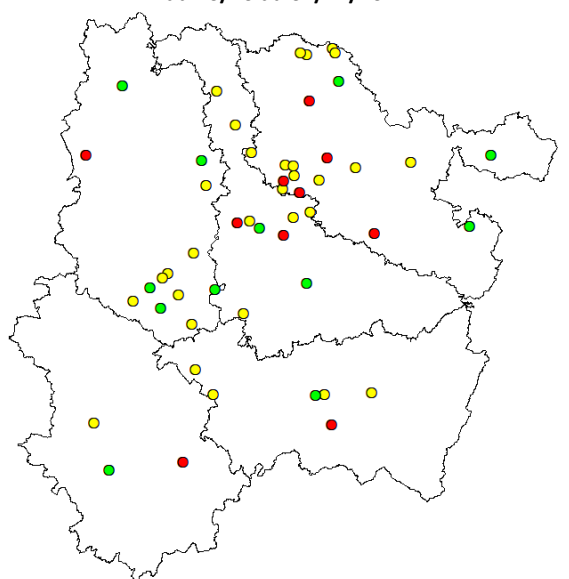
Les tests Berlèse peuvent être mis en place jusque fin novembre afin de suivre l'infestation des parcelles par les larves de grosses altises. Un point complet sur les infestations de larves d'altise sera fait dans le prochain BSV.

3 Charançon du bourgeon terminal (*Ceutorhynchus picitarsis*)

Se référer au [BSV n°29](#) pour retrouver les informations sur la biologie de l'insecte.

a. Observation

Localisation des captures de CBT
du 26/10 au 02/11/2022

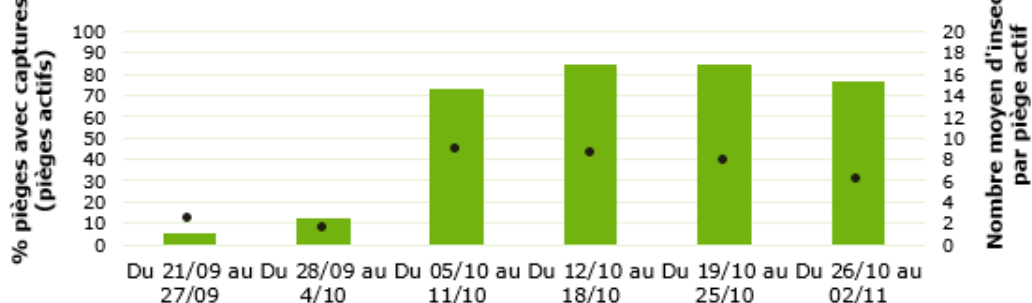


Piège : Nb de charançons du bourgeon terminal : ● [0-0] ● [0-10] ● [10-36]

L'insecte est repéré dans 40 des 52 pièges relevés avec en moyenne 6,2 individus par piège actif.

D'après les dissections opérées par FREDON Grand Est, toutes les femelles disséquées ont déjà pondu.

Dynamique de capture du charançon du bourgeon terminal automne 2022 - BSV Lorraine Barrois



b. Seuil indicatif de risque

Dans les situations à risque historique fort (attaques nuisibles fréquentes), le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé quel que soit l'état de la culture. Tous les leviers doivent être actionnés pour préserver l'état sanitaire du colza.

Dans les situations à risque historique faible :

- Le risque vis-à-vis du charançon du bourgeon terminal est élevé sur les petits colzas et/ou les colzas marquant un arrêt de croissance.
- Le risque est réduit sur les colzas ayant une biomasse supérieure à 25 g/plante début octobre et susceptibles de poursuivre leur croissance (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement).

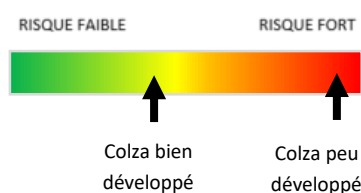
Les associations de légumineuses gélives au colza, dès lors qu'elles sont développées (> 200 g/m²), peuvent atténuer le risque d'attaque larvaire mais ne le supprime pas. De la même manière, les variétés vigoureuses à l'automne et en reprise au printemps peuvent limiter le risque d'attaque larvaire mais ne le supprime pas.

Grille de risque simplifiée adaptée au territoire lorrain :

Risque historique	Etat du colza début octobre	Indication de risque
Fort (attaques nuisibles fréquentes)	-	Risque fort
Faible (pas d'historique d'attaque ou attaque nuisible très rare)	Biomasse < 25 g/pied OU Croissance limitée (rougissement, faible disponibilité en azote, mauvais enracinement)	Risque fort
	Biomasse > 25 g/pied ET Croissance continue (pas de rougissement, disponibilité en azote, bon enracinement)	Risque faible

c. Analyse de risque

Le risque est élevé en particulier pour les petits colzas non protégés ou qui l'ont été il y a plus de 15 jours. Le risque se concrétisera dans les prochains jours lors des pontes. Tenir compte d'une éventuelle protection contre les altises dans la prise de décision.



Le charançon du bourgeon terminal est exposé à un risque de résistance aux pyréthrianoïdes de synthèse.
Plus d'informations sur : <https://www.terresinovia.fr/-/etat-des-resistances-selon-la-region-et-le-ravageur>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Joliane CARABIN - joliane.carabin@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".